



SE RÉAPPROPRIER ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE MONDE

LIÈGE-ATTAC

Bimestriel de liaison et d'information du groupe Attac-Liège [asbl] • n°49 • Février 2008
Association pour la Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens

Belgique -Belgie
PP
40-49 LIEGE X
9/2858



SPÉCIAL AG WB

MOTION

PROGRAMME ATTAC WALLONIE-BRUXELLES 2008

en vue de l'Assemblée Générale du 16 février 2008

[Attention, dépôt d'amendements à partir de la partie II, « Programme d'activité et moyens », pas sur le texte de motivation.]

I. CONTEXTE ET MOTIVATION DE LA MOTION

Malgré la reprise de mouvements sociaux et l'élaboration de perspectives alternatives, **la droite continue à dominer le paysage politique.** Cette domination idéologique traverse les grands médias mais aussi l'appareil politique... Même les partis sociaux-démocrates et écologistes ont intégré une partie du discours libéral. Le rêve d'un autre monde possible reste flou, le libéralisme prévaut presque partout (jusque dans les modes de vie), la démocratie est affaiblie, les guerres continuent de faire rage tandis que le libéralisme s'attaque désormais aux libertés publiques.

Face à ce danger, **la gauche continue à éprouver des difficultés pour rétablir un rapport de forces favorable.** Pourtant, nous sommes persuadés que dans la population, une majorité pourraient rejoindre un projet de société juste et progressiste¹, tendant vers l'égalité, avec une

meilleure répartition des richesses et la promotion d'autres modes de vie, dans nos pays mais aussi au niveau mondial. Pour cela, le rôle d'Attac reste d'une brûlante actualité. Il nous faut continuer notre travail d'éducation populaire, mais aussi l'approfondir et l'étendre, de manière à contribuer, à notre échelle, à inverser ce rapport de forces.

Pour cela, **la question de nos moyens et de nos forces internes doit être posée, sans craindre de regarder la réalité en face.** Depuis 3-4 ans, le nombre de nos membres reste fixe ou diminue légèrement. Plusieurs locales ont arrêté ou réduit leurs activités. En France, berceau de notre mouvement (et terre traditionnelle d'inspiration pour les francophones de Belgique), Attac est grandement affaibli. Et ceci alors que le discours altermondialiste se répand.

Pour remédier à ceci, nous pensons que nous devons d'une

part **renforcer notre association, d'autre part améliorer notre visibilité** (et peut-être aussi diversifier nos modes d'action). Nous devons œuvrer résolument à faire grandir notre association, en cherchant à **augmenter le nombre de nos membres** et en augmentant la visibilité de nos travaux.

Pour que cette volonté puisse être mise en œuvre, nous repositionons la question de l'engagement, sous diverses formes, de **permanents.** Nous pensons que les mandataires d'Attac Wallonie-Bruxelles doivent être déchargés des tâches administratives qui découlent de la coordination d'une association d'un millier de membres. Mais outre la décharge de tâches administratives, ceci nous aiderait aussi à relancer notre coordination, via : la publication d'un périodique ; l'échange d'informations sur les activités, formations, outils des locales ; l'aide logistique pour l'organisation de

1.La définition de ce projet ne fait pas l'objet de la présente note. Toutefois, précisons en préalable que nous refusons un « accompagnement social » de la mondialisation libérale. Nous voulons au contraire revenir à plus de régulation publique, dans un souci d'égalité et de meilleure répartition des richesses, avec un système de production subordonné aux besoins humains et aux capacités écologiques de la planète et des écosystèmes. Soulignons par ailleurs que pour définir le projet politique d'Attac, nous avons un seul repère qui nous rassemble : la plate-forme internationale de notre mouvement.

PROGRAMME ATTAC WALLONIE-BRUXELLES 2008

journées d'étude et de notre AG ; etc. (Différentes pistes sont possibles pour le financement éventuel de ces permanents.)

Dans le même temps, nous voulons aussi relancer un **travail de visibilité et de porte-parole**. Ceci passe à la fois par des interventions dans les médias, mais aussi le développement de notre site web et d'autres outils de communication. Tout ceci devra nous aider à projeter résolument nos idées dans l'espace public. Avec un triple objectif : alimenter le débat public dans un sens progressiste ; ramener de nouveaux membres dans nos locales et développer les activités de celles-ci (qui restent à la base de la force de notre association) ; enfin, donner plus d'impact aux actions et campagne que nous

menons.

Pour autant, nous devons garder en tête que notre objectif final n'est pas de renforcer Attac, mais de **renforcer un projet de gauche progressiste**, afin d'obtenir de nouvelles victoires. Pour cela, nous souhaitons nous engager dans des débats, avec d'autres acteurs, sur la nature de la gauche, ses défis, ses objectifs et ses éventuelles divergences. Mais aussi participer aux diverses campagnes énoncées dans ce document.

Enfin, nous voulons **renforcer aussi le mouvement altermondialiste dans son ensemble**.

Pour ce faire, nous devons accepter de débattre avec tous afin de convaincre un maximum de personnes de se rapprocher de nous, et monter des fronts et

des projets ensemble. Nous voulons ainsi poursuivre les contacts établis en 2007 avec les organisations syndicales francophones, mais aussi avec d'autres associations du mouvement social. Nous favoriserons aussi l'élargissement du Forum Social de Belgique.

En conclusion et pour résumer : la droite domine pour l'instant le paysage politique en Europe et dans de nombreuses régions du monde, malgré de belles résistances un peu partout. Pour inverser ce rapport de force, la gauche doit se renforcer, s'organiser, s'unir. C'est à tout ceci que nous voulons contribuer, en proposant le programme et les moyens ci-dessous.

[Dépôt d'amendements sur ce qui suit.]

(À faire parvenir par les locales pour le 11 février 2008 au plus tard, à Jean-Marie Coen, 80 rue général Fivé, 1040 Bruxelles, ou par e-mail à jean-marie.coen@skynet.be, ou via la liste des locales.)

II. PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2008 ET MOYENS - MOTION

I. OBJECTIFS

« Sommes-nous d'accord pour : »

- **Renforcer Attac et ses groupes locaux**, via l'augmentation du nombre de nos membres et de nos sympathisants, ainsi que de la taille et du nombre de locales.
- **Nous doter d'une meilleure force d'intervention dans l'espace public**, par un travail de communication renforcé, mais aussi par l'éducation populaire et l'action ; des mobilisations ; des interventions ; la production d'analyses politiques...
- **Améliorer nos débats internes**, en établissant des modalités de discussion sereines pour nos débats internes et nos travaux communs. L'établissement de lieux de débats internes sera recherché. Tout ceci doit nous permettre de préciser notre projet politique dans le respect du pluralisme et avec un bon esprit de coopération.
- **In fine**, tout ceci doit nous donner **une meilleure capacité à combattre le néolibéralisme** et à réaliser les objectifs de la plate-forme internationale d'Attac !

Des objectifs particuliers sont développés au point suivant (« campagnes »).



PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2008 ET MOYENS - MOTION

2. CAMPAGNES

« Sommes-nous d'accord que nos campagnes prioritaires sont : »

2.1. Campagnes propres

→ Europe institutionnelle et démocratie

Élaboration progressive d'une **position commune** sur l'Europe institutionnelle ; participation aux débats internes d'**Attac Europe** sur le sujet.

→ Europe sociale

Définition du concept et **étude des revendications possibles** ; analyse et critique du concept de « **flexicuité** » et d'« **État social actif** ». Travail en commun avec **des syndicats** et d'autres Attac d'Europe.

Organisation d'événements autour du Sommet de printemps de l'Union européenne (mars 2008).

Perspectives : 2008 (Mars, FSE), 2009 (Mars, élections), 2010 (présidence belge de l'UE au second semestre)

→ Services publics : poursuite des travaux dans les locales.

2.2. Contribution à d'autres campagnes menées en collaboration :

« Sommes-nous d'accord avec ces collaborations : »

→ Fiscalité

Participation active aux travaux du réseau « **Action contre la spéculation financière** » en lien avec le FAN néerlandophone (*Financieel Actie Netwerk*).

Nouvelle campagne proposée : levée du secret bancaire ; création d'un cadastre des fortunes ; baisse des impôts sur les bas et moyens salaires compensée par les deux mesures précédentes.

→ AGCS / services publics : avec le groupe AGCS du Forum Social de Belgique.

→ Climat : rejoindre l'appel « Climat et Justice sociale »

→ Libertés publiques : avec le CLEA, Greenpeace et d'autres.

→ Place de la publicité dans l'espace public : avec Consoloisirs, Respire et les Equipes populaires (plateforme en construction), A Contre Courant et le collectif Anti-pub

→ Lutte contre l'exploitation des immigrants et des clandestins, qui renforce le capital, avec le CRACPE

→ Articulation éventuelle de nos travaux sur l'Europe sociale avec la campagne « **travail décent** » (qui réunit ONG et syndicats).

3. DÉBATS ET TRAVAUX INTERNES À L'ASSOCIATION

« Sommes-nous d'accord : »

→ Pour poursuivre les groupes de travail thématiques des locales : « politiques de développement », « grande distribution » (via campagne souveraineté alimentaire), « Europe de l'emploi, sociale et économique », « services publics », autres...

→ Pour coordonner et mettre en commun les travaux et outils des locales.

→ Pour participer à l'université d'été d'Attac Europe (août 2008, Saarbrücken).

→ Pour faire quelque chose en 2008 à la place de l'université d'été d'Attac Wallonie-Bruxelles ? (Proposition 2008 : se concentrer sur des thèmes où il y a des divergences entre nous.)

→ Pour entamer une réflexion pour relancer le Réseau scientifique d'AWB ?

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2008 ET MOYENS - MOTION

4. COORDINATION

« Sommes-nous d'accord pour : »

→ **Une coordination Attac-Wallonie-Bruxelles :**

- Voulons-nous **conserver** une coordination Attac Wallonie-Bruxelles ?
- Si oui, chaque locale veille à y envoyer un **représentant**, et à **faire circuler** les informations de la coordination parmi ses membres.

→ **Des débats internes :** prévoir des lieux et des moments, chercher des procédures, pour débattre sereinement de nos divergences, quand elles surviennent **sur nos thèmes**.

→ **Une participation au réseau Attac Europe**, via le mandataire « Attac Europe ».

→ **Une participation à la coordination Attac Belgique**, via les coordinateurs.

→ **Développement de coopérations et synergies** avec les syndicats et d'autres acteurs.

Point particulier : **réseau d'économistes alternatifs**. Un projet de réseau d'économistes est en train de se mettre en place, parrainé par Attac, avec pour partenaires la CSC francophone, la FGTB francophone, le Gresea. Il a pour objectif de donner de la visibilité aux économistes qui s'inscrivent hors de la tendance libérale dominante et poursuivent des objectifs progressistes, de susciter des collaborations entre économistes et mouvements sociaux, et de fournir au large public un site pour faire connaître et populariser ces idées. Il s'agit de doter le mouvement social d'un outil d'analyse supplémentaire. Un des principes sera d'y laisser s'exprimer diverses tendances. Il n'est donc pas nécessaire que chacune des organisations qui parrainent souscrive à toutes les positions exprimées.

Il ne concurrence pas par ailleurs l'édification propre d'un réseau scientifique d'AWB.

AB2 propose que cette initiative, lancée et suivie par AB2 en ce qui concerne Attac, soit portée au nom d'AWB.

→ **Favoriser les travaux et l'élargissement du Forum Social de Belgique.**

5. OUTILS ET MOYENS

« Sommes-nous d'accord pour : »

5.1. Développer nos moyens de communication

→ **Site web :** Une équipe travaille sur un nouveau site. Il faut lui apporter du contenu.

→ **Périodique :** pour permettre un lien avec tous les membres.

(→ projet) **Newsletter (lettre d'information par e-mail) :** courrier régulier vers nos « sympathisants » extérieurs. A lancer ?

→ **Meilleure visibilité dans l'espace public :** à travers des communiqués de presse, des cartes blanches, des interventions dans des débats ou dans les médias ; des actions ou des mobilisations... Pour diffuser plus largement nos idées.

→ **Développer les actions locales.**

5.2. Trouver des moyens humains et financiers (différentes options)

En plus de la situation actuelle (bénévoles et rétrocessions des locales), nous préconisons de *recourir aux services d'un (de) permanent(s)*,

→ **qui assurerait les tâches suivantes, pour aider à réaliser le programme présenté dans ces pages :**

- des tâches **administratives et techniques**, en soutien aux actions de la coordination et des locales (par exemple : maintien d'un fichier des membres pour la convocation aux AG et l'envoi du périodique, réalisation du périodique, contacts avec les locales et échange de leurs matériels et formations, tenue d'un fichier presse, suivi des réunions, aide à l'organisation de réunions et activités...)



PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2008 ET MOYENS - MOTION

- en aucun cas** le permanent ne joue un rôle politique *en sa qualité de permanent* ; Précision : peut-il postuler pour un mandat AWB ?
- **Pour ce faire, nous préconisons d'explorer trois pistes différentes :**
 - La voie de l'éducation permanente** (à l'horizon 2009, au mieux).
 - La voie d'un financement propre**, via des souscriptions, des dons, une augmentation des cotisations et/ou du nombre de membres.
 - À plus court terme, **la mise à disposition d'heures de travail** par une locale disposant d'un permanent.

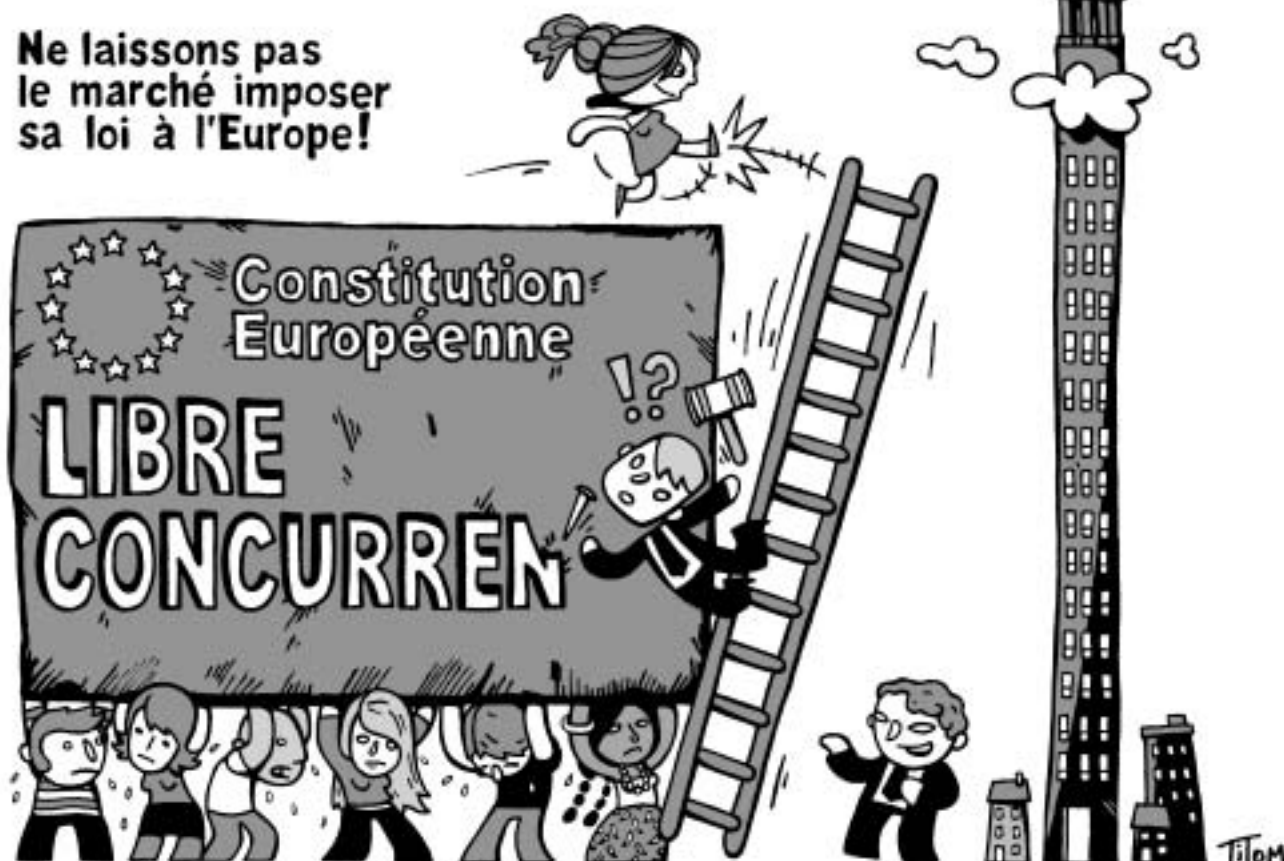
À noter que les deux premières options nécessitent probablement la création d'une asbl « **de gestion** ». On veillera alors à ce que le Conseil d'Administration et les membres de cette asbl soient désignés par « l'association de fait Attac Wallonie-Bruxelles ».

6. ORIENTATIONS POLITIQUES DU MOUVEMENT

« Sommes-nous d'accord avec les deux motions reprises aux pages suivantes : »

- Motion (proposée par Attac Liège) concernant le projet de **Traité modificatif de l'Union européenne (Traité de Lisbonne)**, en page 6 et 7
- Motion (proposée par Attac Liège) sur le thème de la **démocratie participative et directe**, en page 8

**Ne laissons pas
le marché imposer
sa loi à l'Europe!**



NOTRE OPPOSITION AU TRAITÉ DE LISBONNE

Pour une Europe démocratique, sociale, écologique et solidaire

(Motion présentée par Attac Liège)

ÉVITER TOUT DÉBAT

En tant que mouvement international, Attac est favorable à la construction d'une entité européenne porteuse des valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité, de justice fiscale et sociale et de préservation de l'environnement. Il y a trois ans, Attac s'était farouchement opposée à un projet qui contrevenait à ces principes : celui du Traité constitutionnel européen. Après la mise en échec de ce dernier en 2005 par le vote des citoyens français et néerlandais, les dirigeants européens ont remis le projet sur le métier. Suite à un processus à huis clos durant l'été 2007, ils viennent de se mettre d'accord sur le projet de Traité modificatif, qui vient se substituer à son prédécesseur mort-né. Nous entrons dans la phase de ratification, que ces mêmes instances souhaitent clôturer au plus tard à la mi-2009. Elles veulent aller vite, prétextant l'urgence de la relance européenne et le caractère réduit ou simplifié dudit Traité. Nous pensons que les raisons sont autres et qu'il s'agit surtout d'éviter tout débat public qui mettrait en évidence ce que contient en réalité ce projet.

COPIE QUASI CONFORME... ET ENCORE MOINS LISIBLE

En fait, la concordance quasi parfaite entre le nouveau et l'ancien texte est largement reconnue par les observateurs de bonne foi. D'éminents porteurs de l'ex-projet de Traité constitutionnel (dont Valéry Giscard d'Estaing lui-même) et les plus fins analystes qui s'y étaient opposés en 2005 s'accordent aujourd'hui pour considérer que la quasi-totalité du contenu de ce projet se retrouve dans le Traité modificatif ! Simplement, la forme est différente : il ne s'agit plus d'intégrer en un seul texte (à vocation « constitutionnelle ») les traités antérieurs en les complétant, mais de modifier chacun de ceux-ci en y apportant les changements voulus. Alors, veut-on nous « vendre » délibérément le même produit dans un nouvel emballage ?

Eh bien oui ! L'effort considérable que requiert la lecture de ce nouveau projet, fait d'amendements difficilement compréhensibles sans se reporter aux textes qu'ils modifient, débouche sur de tristes constats. *Primo*, les « nouveautés » sont de portée mineure : suppression des symboles de l'Union, appellation revue pour la nouvelle fonction de représentant de la politique étrangère de l'Union. *Secundo*, les orientations du Traité constitutionnel dénoncées par Attac en 2005 sont tout autant présentes dans ce nouveau texte. Ainsi, le principe de la « concurrence libre et non faussée », certes retiré des Objectifs de l'Union, est affirmé comme fondamental en de multiples articles moins « visibles », mais non moins essentiels (dont un Protocole spécifique). La politique de défense européenne est clairement envisagée dans le cadre exclusif de l'OTAN (et liée par conséquent à celle des Etats-Unis) et constitue le seul domaine dans lequel l'augmentation des dépenses publiques est encouragée. La Banque centrale européenne reste totalement indépendante du pouvoir politique et a officiellement pour seul objectif le maintien de la stabilité des prix. Reprenant le concept de Services d'Intérêt économique général (SIEG), le texte porte une attaque de plus aux services publics tels que nous les défendons. Suivant les principes y énoncés, leur réalité, acquise de haute lutte, est vouée à se voir progressivement restreinte à une peau de chagrin pour finir vidée de son sens (par un implacable processus de libéralisations). Le texte précise l'option d'une Europe « forteresse » et livre une conception limitative de la citoyenneté. Il affirme le rôle essentiel de « l'héritage religieux » dans le développement des valeurs européennes. Les Droits fondamentaux restent virtuels car l'Union n'a pas l'obligation d'adapter ses institutions pour les garantir. Attac ne peut donc que s'opposer résolument à ce projet « ressuscité ».

RENFORCEMENT DE L'OPTION NÉOLIBÉRALE

On le voit, le Traité modificatif inclut clairement des options politiques, ce qui est lourd de conséquences. Que ces options soutiennent l'essor du néolibéralisme par le « tout au marché » est dramatique aux yeux d'Attac. Mais notre mouvement dénonce avant tout le simple fait d'intégrer des orientations politiques et idéologiques dans un Traité qui devrait se limiter à fixer un cadre institutionnel. Expliquons-nous. Tout traité international s'impose aux Etats contractants. La plus vive inquiétude se justifie dès lors que ces traités institutionnalisent des politiques, vouées à déterminer foncièrement la

NOTRE OPPOSITION AU TRAITÉ DE LISBONNE

vie quotidienne future des citoyens européens, en raison du spectre extrêmement large des compétences qu'elles concernent (l'Union opère notamment un « grignotage » par le biais de sa compétence « tentaculaire » en matière de concurrence). En effet, dans un tel contexte « fermé », comment espérer voir à l'avenir le rapport de force issu du jeu démocratique déterminer les politiques menées ? Pour le dire autrement, comment les partis vainqueurs des élections pourraient-ils mettre en œuvre leurs idées si ces dernières contreviennent aux principes des traités supérieurs ? Le Traité modificatif contribuerait à réduire la marge de manœuvre des élus politiques présents et à venir, quel que soit le niveau de pouvoir auquel ils agissent (européen, national, régional).

NÉGATION DE LA DÉMOCRATIE

Ce Traité illustre et renforce le processus de déplacement des lieux de décisions vers l'Union européenne, les extrayant de la sorte de ce qui reste du champ démocratique. Ce glissement s'apparente à confisquer aux citoyens leur pouvoir de contrôle. Entendons-nous bien, Attac ne rejette pas dans l'absolu le transfert de compétences vers l'Union européenne. Si cette dernière correspondait à nos vœux, à savoir une Europe qui, parce que réellement démocratique, serait à même de créer une société solidaire, fiscalement juste, pacifique et écologique, nous ne condamnerions pas le principe de transfert de matières vers son niveau (dans un hypothétique cadre fédéral démocratiquement décidé, par exemple). Mais la carence démocratique de l'Union est absolument patente : initiative législative réservée à la Commission, rôle législatif du Conseil des Ministres (qui n'est autre que la réunion des exécutifs nationaux), Parlement européen aux pouvoirs limités à une faculté de blocage et exclu de la codécision dans des domaines essentiels (bien que le nombre de domaines dans lesquels cette dernière s'applique augmente dans le nouveau projet), poids déterminant des lobbies économiques et financiers avéré à la lecture des Directives (dans lesquelles on repère régulièrement des copier/coller de leurs propositions et qui, une fois transposées, représentent désormais 70% de nos législations nationales !), délégations de pouvoirs à des agences et experts autonomes, latitude décisionnelle plus que strictement interprétative laissée à la Cour de Justice (nommée par les Gouvernements). En bref, le fonctionnement actuel de l'Union européenne bafoue le principe fondamental de la séparation des pouvoirs et celui de leur indépendance vis-à-vis des groupes de pression. Cet état de chose institutionnel serait entériné par l'adoption du Traité modificatif. Dans un tel contexte, difficile de croire ceux qui promettent, toujours pour plus tard, le (r)établissement du lien entre l'Union et ses citoyens ou encore la construction d'une Europe sociale...

CONTRE UN TRAITÉ IMPOSÉ AUX PEUPLES EUROPÉENS, POUR UN DÉBAT PUBLIC ET UNE CONSULTATION DES CITOYENS

Le projet de Traité modificatif a fait l'objet d'un accord des chefs d'Etat lors du Sommet européen d'octobre 2007. Il est entré dans sa phase de ratifications nationales. Précisons que toute remise en question du Traité après sa ratification nécessiterait l'unanimité des Etats membres ; après cette étape, la situation serait donc verrouillée pour longtemps. Pour cette raison, comme pour toutes celles énoncées ci-dessus, Attac n'accepte pas le scénario d'une adoption rapide par les assemblées sans débat public préalable ni procédure spéciale. Il s'agit d'accorder à ce projet de Traité l'importance politique qu'il mérite. Précisément, il est impératif que se mette en place dans l'ensemble des pays, dont la Belgique, un processus démocratique consistant en une information complète, un véritable débat public contradictoire (impliquant mouvements citoyens, syndicats, ONG, médias, partis, parlements), une consultation des citoyens et une obligation pour chaque élu d'adopter une position motivée. Voilà ce qui motive l'appel de notre mouvement pour la mobilisation des forces qui, favorables à la construction européenne, contestent son fonctionnement antidémocratique et l'omnipotence en son sein de l'idéologie néolibérale. Dans les prochains mois, Attac militera en faveur d'un réveil citoyen à propos de cet enjeu de taille. Et dans le contexte de la crise politique belge actuelle, un maximum de volontés sera à réunir pour placer la question essentielle du futur cadre légal européen au cœur des préoccupations publiques !

MOTION (proposée par ATTAC Liège)

de rejet des positions d'ATTAC Europe sur le thème de la démocratie participative et directe

(positions officialisées dans le document des « dix principes d'ATTAC » pour une refondation européenne figurant sur le site internet d'ATTAC Europe)

La démocratisation de la démocratie entendue comme effort pour réaliser la plus grande égalité possible repose sur une aspiration normale et pertinente, puisque le but propre de la démocratie est l'égalité. Encore faut-il que les propositions visant à concrétiser cette aspiration soient elles-mêmes pertinentes. Qu'en est-il, à cet égard, des revendications d'ATTAC Europe ? Par-delà les contradictions et les propositions discutables que nous ne rapportons pas ici, ATTAC Europe formule cinq revendications franchement inadmissibles au regard de la démocratie. Les voici, en substance.

1. Créer une assemblée nouvelle élue directement par les citoyens des États membres de l'Union européenne et dont la composition devra, entre autres, « représenter tous les secteurs de la société » (point 1, 1^{er} et 2^e tirets du document des « dix principes »).

C'est réclamer une assemblée à relents corporatistes. Cette idée fut jetée dans les poubelles de l'Histoire pour services rendus aux régimes fascistes des années 1930-40 !

2. Donner à « toutes les institutions » de l'Union le droit d'initiative législative (point 2, 2^e tiret).

C'est vraiment n'importe quoi et, en tout cas, c'est faire fi du principe de la séparation des pouvoirs qui est constitutif des régimes démocratiques.

3. « Fixer des limites précises au lobbying » (point 3, 3^e tiret, point 4, 3^e tiret).

C'est légitimer la place, la présence et l'action des lobbys au sein des institutions européennes, alors qu'il faut en condamner le principe même. C'est entériner l'accréditation des lobbyistes auprès de l'Union. C'est abolir les frontières entre les affaires publiques et les affaires privées, entre intérêt général et intérêts particuliers. C'est donc ouvrir la voie au totalitarisme.

4. « Instituer une consultation des mouvements sociaux et des ONG pour toute nouvelle législation européenne... » (point 4, 4^e tiret).

C'est s'appuyer sur une nébuleuse – la société civile – qui échappe à tout critère de responsabilité démocratique élective et c'est s'inscrire dans la logique de la « gouvernance démocratique » promue par l'Union européenne et dénoncée par Riccardo Petrella comme étant « une privatisation de la fonction de gouvernement ».

5. Organiser non pas un mais des référendums contraignants (point 1, 3^e tiret, point 4, 2^e et 5^e tirets).

C'est faire fond sur une procédure qui, hormis l'apparence et sauf exception, n'a pas grand-chose de démocratique, car elle fait souvent l'impasse sur l'organisation d'un vrai débat contradictoire et conduit à l'irrationnel, au simplisme, aux slogans, au conservatisme, à la démagogie et au plébiscite.

De tout quoi, ATTAC W B ne peut se contenter d'avoir retiré sa signature du document promouvant les cinq revendications précitées : notre A G doit être appelée à les rejeter sans ambages et à mandater son représentant à ATTAC Europe pour agir dans le même sens.

Le vrai problème politique est de créer une authentique démocratie représentative et parlementaire européenne dans un système :

- ✓ où les compétences de l'Union européenne et des États membres seraient revues et clairement réparties ;
- ✓ où la démocratie des États membres serait rétablie, renforcée, respectée et surtout utilisée dans tous les droits qu'elle offre en matière de pouvoirs et de contre-pouvoirs (les libertés ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas).

Plutôt que d'ignorer, d'oublier ou de mépriser notre démocratie, nous ferions mieux d'œuvrer à un projet du type « La démocratie, mode d'emploi ».